

Les crèches départementales AU BORD DE L'IMPLOSION !

EN GREVE

**6 DECEMBRE
MOBILISATION
DES AGENT.ES**

NON

au management par la peur et à la logique financière au détriment de l'accueil et du bien-être des enfants et de tous les personnels

Nos 81 crèches constituent un véritable service public de la petite enfance. C'est notre bien commun, c'est une richesse inégalée par les autres collectivités. Et pourtant petit à petit une implacable logique du chiffre se met en place, une

logique de taux de remplissage, une logique où la pensée collective recule tous les jours un peu plus, où le collectif de travail est cassé afin de diviser et d'appliquer des injonctions sans aucun sens.

Des directions de crèche en colère

La CGT, l'UGICT-CGT et la FSU, aux côtés d'une majorité de directions de crèches, alertent et refusent l'inébranlable choix de technocratiser la direction de la petite enfance. Nous observons la création incompréhensible de strates supplémentaires (recrutement de gestionnaires ou de chargé.es de missions) malgré les annonces de gel de poste et de manque de budget. La proximité qui était instaurée jusqu'alors entre les directrices et directeurs de crèches et la Direction est noyée par plusieurs échelons intermédiaires qui n'ont pas de sens. Cela crée une distance, un morcellement de l'informations et casse le collectif de travail qui était auparavant source d'entraide et de solidarité ou encore de partage de savoirs permettant d'innover sans cesse.

Management par la peur

Nous dénonçons le management par la peur, la suppression des temps collectifs évitant ainsi que les agents se parlent, les injonctions contradictoires, l'opacité, le gel des recrutements du personnel support (psychomotricienne, psychologue...). Les pressions exercées sur les responsables de territoires sont insupportables et créent un hyperstress permanent à tous les échelons. De même, la menace de sanctions dès qu'un responsable exprime un point de vue professionnel, questionne une décision problématique, ou même seulement mal comprise, mettent en danger la santé mentale et psychique des agent.es dont l'employeur est pourtant responsable dans le cadre du travail. Inévitablement ce mal-être se reporte sur les équipes de terrain et par conséquent, sur les enfants et leurs familles.

Prestation de Service Unique (PSU)

A cela s'ajoute, un premier bilan mitigé sur la mise en place, depuis la rentrée dernière, de la Prestation de Service Unique. Imposé par la CAF et appliqué sans aucune réflexion par notre employeur, ce dispositif percute nos missions et nos pratiques professionnelles. A part, répéter inlassablement aux professionnel.les que c'est une obligation, aucune mesure de protection et de lutte n'est prise par notre employeur pour dénoncer la PSU. Comment être dans ce cas en accord avec les valeurs qu'il prétend défendre ? **L'accueil des enfants doit être gage de qualité et non pas de rentabilité.** Notre organisation de l'accueil, sous couvert d'une sombre histoire de financement de la CNAF, interdit aux parents ou aux proches (grands-parents, oncle, tante...) de passer du temps avec leurs enfants, quand cela est possible, sous prétexte qu'il faut respecter les horaires du contrat.

A l'heure où le monde du travail change, où les 1000 premiers jours sont maintenant connus comme fondamentaux pour le développement des enfants, notre organisation de l'accueil est totalement à contre-courant ! les professionnel.les sont confronté.es à l'incompréhension et la colère légitimes des familles.

Où est passé le bien-être de l'enfant tant affirmé dans nos projets d'établissements ? La Charte Nationale Pour L'Accueil du Jeune Enfant et son application demande autre chose que des projets « instagramables » mais dénués de sens.



C'est donc un comble qu'une commande de journée pédagogique sur la prévention de la maltraitance soit imposée ce vendredi 6 décembre par la Direction, alors que les professionnel.les des crèches départementales subissent elles et eux-mêmes un management autoritaire. Quelle ironie ! N'est-ce pas là l'illustration d'une injonction paradoxale que de prévenir de la maltraitance alors que l'on est soi-même maltraité? Sans parler de l'absence de reconnaissance puisque, malgré une première mobilisation, le département refuse toujours de verser le « Bonus attractivité ». Prime, rappelons-le, décidée par l'Etat et compensée à 60% par la CAF, soit une opération quasi blanche qui permettrait une valorisation et une attractivité au sein de notre collectivité, pour tous les agent.e.s des crèches.

Au regard de tous ces éléments, la CGT, l'UGICT-CGT et la FSU vous invitent à être en grève le vendredi 6 décembre 2024.

Un préavis de grève a été déposé. Venez surtout nous rejoindre de 11h30 à 13h30 (2h de grève) à Créteil afin de dénoncer les dysfonctionnements au sein de la Direction de la petite enfance. Des prises de parole de toutes les catégories de personnel des crèches sont prévues à la fin de la manifestation devant l'hôtel du Département.

A nous de prendre la main et de travailler à un contre-projet de direction mettant au cœur de nos pratiques l'accueil des enfants, le lien avec les familles, la prévention et les bonnes pratiques d'encadrement à tous les échelons.

